

ASDIFLE

Association de didactique du français langue étrangère

c/o Alliance française

34 rue de Fleurus

75006 PARIS France

asdifle@club-internet.fr

ADHESION 2004 (année civile)

PREMIERE ADHESION

RENOUVELLEMENT

Nouveauté : A l'occasion de la parution du [Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde](#) chez CLE International (sous la direction de Jean-Pierre Cuq, prix public en France 19,90 €), un exemplaire vous a été réservé à des conditions très préférentielles.

Membre bienfaiteur : à partir de **275 €**
envoi du [Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde](#) compris

Adhésion institutionnelle : **91 €** INSTITUTION : _____

Adhésion institutionnelle avec le [Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde](#) : 91 €

Adhésion individuelle : **46 €**

Adhésion individuelle avec le [Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde](#) : 56 €¹

<input type="checkbox"/> Madame/Mlle	NOM :	Prénom :
<input type="checkbox"/> Monsieur	Année de naissance :	Nationalité :
Institution :		Fonction :

(Cochez l'adresse d'envoi)

<input type="checkbox"/> Adresse personnelle :	<input type="checkbox"/> Adresse professionnelle / institutionnelle :
Téléphone domicile :	Téléphone bureau :
Adresse électronique :	Adresse électronique :

LES MONTANT INDIQUÉS SONT LES COTISATIONS POUR L'ANNEE CIVILE 2004

Tarif réduit : (étudiants, non salariés et chômeurs **sur justificatif** ; adhérents étrangers d'Europe centrale et des pays en développement) 23 €
Tarif réduit avec le [Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde](#) : 33 €

Règlement à l'ordre de l'**Asdifle** par chèque tiré sur un compte en France, ou par virement :

Compte bancaire : BNP Paris n° 07704947-RIB 12 , code banque 30004-code agence 00809

IBAN : FR76 3000 4008 0900 0077 0494 712

Compte postal : C.C.P.Paris 18 865 53 G. International : FR 53 30041 00001 1886553 G0 20 33

Bulletin à retourner à l'adresse ci-dessus avec un chèque ou les références du virement postal ou bancaire.

Seuls les membres bienfaiteurs, les membres actifs et les représentants des institutions sont électeurs et éligibles.

¹ frais de port compris, tous pays.